

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

## SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2020

### Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h en absence du conseiller Jacques Frappier et en présence d'un citoyen.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le procès-verbal de la séance d'ajournement du 3 février 2020 et celui de la séance ordinaire du 5 février 2020 ont été adoptés à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'appuyer les démarches du député fédéral de notre comté, M. Yves Perron, dans ses efforts pour faire assouplir **les critères d'utilisation de la taxe d'accise sur l'essence**.
7. Le maire a informé le public que le Gouvernement provincial a accusé réception de la résolution de notre Municipalité relative à la fiscalité agricole.

### Sécurité publique

8. Il a été résolu à l'unanimité de signifier l'intention de notre municipalité de participer au **regroupement des services de sécurité incendie du territoire de la MRC de Maskinongé**.
9. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à communiquer.

### Transport

10. Il a été résolu à l'unanimité de participer, avec les municipalités de Charette, Saint-Barnabé et Saint-Élie-de-Caxton, à **l'acquisition d'un ensemble de lumières de chantier permettant de contrôler la circulation** lors de travaux sur les chemins publics, une dépense de 7 579,40 \$, plus taxes, partagée à parts égales entre les quatre (4) municipalités.
11. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a informé le public de l'échange de courriels entre le ministère des Transports et l'attachée politique du député provincial pour un programme de compensation ou de subvention pour les dommages causés au chemin du Bout-du-Monde à cause de la déviation du trafic lourd au pont d'Allard.

## Hygiène du milieu

12. Il a été résolu à l'unanimité d'allouer à la firme *Écho-Techno* le mandat de **prendre les mesures nécessaires dans nos étangs aérés** au coût de 1 555,50 \$, taxes en sus.
13. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **commander les plants d'arbres de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice pour la distribution annuelle qui se fera cette année le lundi 18 mai** (Journée nationale des patriotes). Il a aussi été convenu que la Municipalité s'impliquera dans le programme de reboisement social d'*Arbre-Évolution* lors d'une prochaine année.
14. Il a été résolu à l'unanimité d'acquérir de *Kemira Water Solutions Canada inc.* de Varennes 12 540 kg de **sulfate d'aluminium pour le traitement des eaux usées** au coût de 4 050,42 \$, taxes en sus. L'achat a été coordonné avec la Municipalité de Sainte-Ursule et a permis aux deux municipalités de se partager les frais de transport.
15. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à conclure avec l'OBVRLY une entente d'autodiagnostic de gestion durable des eaux pluviales. L'entente n'implique pas de frais pour la Municipalité et lui permettra d'obtenir un avis d'expert sur **la problématique de déversement d'eaux pluviales dans nos égouts domestiques**, qui n'est pas conforme à notre réglementation et qui occasionne des frais pour la Municipalité.
16. Il a été résolu à l'unanimité de mandater l'administration pour donner suite aux demandes du ministère de l'Environnement concernant **la signalisation aux abords de nos sources d'eau potable et la sécurisation des lieux**, une dépense de l'ordre d'environ 200 \$.
17. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a avisé le public que :
  - l'OBVRLY offrirait la possibilité aux citoyens de se procurer des barils collecteurs d'eau de pluie à meilleur coût grâce à un achat groupé sur le territoire;
  - dans le cadre du programme de lutte aux changements climatiques, une activité de sensibilisation aura lieu au *Bois Café*, mercredi le 11 mars à 10 h 30.

## Santé et bien-être des citoyens

18. Il a été résolu à l'unanimité d'appuyer le projet de la *Société canadienne du cancer* de décréter le mois d'avril « **Mois de la Jonquille** ».
19. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer à *Technic Alarme* de Trois-Rivières **le contrat d'entretien préventif des systèmes de protection incendie** de l'Édifice municipal J.A.E.-Lafèche et du Centre multiservice Réal-U.-Guimond au coût de 343 \$ par immeuble.
20. Il a été résolu à l'unanimité de **collaborer avec Maskicom pour maintenir son poste de service de Saint-Paulin accessible en hiver** sans aller jusqu'au déneigement manuel de l'installation.

21. Dans le cadre de la révision de **la Politique Familles-Aînés de la MRC de Maskinongé**, il a été résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'action qui en découle, de le gérer en lien avec la Planification stratégique municipale et de désigner M. Mario Lessard pour représenter la municipalité sur le comité territorial de suivi avec M. Ghislain Lemay comme substitut.
22. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a signalé que des logements étaient disponibles aux Habitats de Saint-Paulin (4 pour les familles et 2 pour les personnes de 50 ans et plus).

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

23. Il a été résolu à l'unanimité d'accorder à Mme Rose-Blanche Gagnon **la servitude de canalisation d'eau demandée sur le terrain municipal** adjacent à sa propriété du chemin de la Belle-Montagne et d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'acte notarié nécessaire, le tout sans frais pour la Municipalité.
24. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a signalé que le comité consultatif d'urbanisme tiendrait bientôt sa rencontre pour traiter de la réglementation municipale, et il a donné de l'information sur un dossier à la CPTAQ ainsi que sur de la correspondance reçue de la part de l'attachée politique du député provincial dans le dossier de la fiscalité agricole.

### **Culture, loisirs et sports**

25. Il a été résolu à l'unanimité de donner suite à la soumission de la firme *Aubin Pélissier* pour **l'entretien du système de chauffage du Centre multiservice Réal-U.-Guimond** au coût de 1 357,90 \$, toutes taxes incluses.
26. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le service des travaux publics à **repeindre les espaces du Centre multiservice Réal-U.-Guimond libérés par le transfert du bureau municipal** à la caisse avant d'y installer les nouveaux usagers.
27. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à soumettre au programme fédéral *AgriEsprit* **une demande de subvention**.
28. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, étant absent, aucune information n'a été transmise au public.

### **Autres sujets**

29. Il n'y a pas eu d'intervention du public.
30. Par vote unanime, à 20 h 15, la séance a été levée.